

G/R

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE DE RUHNGERI.-

Ruhengeri, le 28 mars 1952.-

N° 801 /Huis.

OBJET:-

Sommation Mr.
VAN HEMELRYCK.-

Monsieur le Greffier,

Comme suite à votre lettre n° 79/D.2./Greffé
du 12 mars 1952, j'ai l'honneur de vous retourner ci-joint
la sommation pour signification à Monsieur VAN HEMELRYCK,
ce dernier, n'étant plus à Ruhengeri depuis deux mois envi-
ron.-

L'Huissier,
D. NEVEJANS.-

Monsieur le Greffier
du Tribunal de Résidence
à
K I G A L I.-

Ruhengeri



6745

RESIDENCE DE L'ETRANGER
TERRITOIRE D'USUKUMA

Usukuma le 21 mars 1952

N°

472

/Huissier

850

HUISSIER

*Par le 28/3/52
M. Luyfau*

OBJET :

APP. TANJU KERALI c/
VAN BEHELYCK.

Copie pour information à Monsieur
l'Huissier à KIGALI.

Réf. n° 72/D.2/Griffe
du 12 mars 1952.

Monsieur l'Huissier,

J'ai l'honneur de vous transmettre
une sommation pour signification à Monsieur Van Beme-
lyck qui recrute de la main d'oeuvre à Ruhengeri
pour Monsieur Tire.

Après exécution je vous saurais
en remercier de retourner l'original à Monsieur le Greffier
à Kigali.

L'Huissier,
J. DUPONT.

A Monsieur l'Huissier

à RUHENGARI.

el v. l.